

BOIS DE CHARPENTE / COUVERTURE

Fabrication / composition : Bois bruts de sciages
Séchage à 18-20 %

Offre courante :

Épaisseurs courantes (mm)	Largeurs courantes (mm)	Longueurs courantes (m)	Qualité courante (mécanique)	Choix courant (aspect)
Charpente :				
75 100 125 150 200	100 à 250 tous les 25 mm	Tous les 50 cm jusqu'à 7 m pour les largeurs de 225 et 250 mm	C 18 C24 sur demande	Choix 2 Choix 1 sur demande
Voliges et planches :				
15 18 22 27 32 40	75 à 250 tous les 25 mm	2,00 m 2,40 m 2,50 m 3,00 m	C 18 C24 sur demande	Choix 3 Choix 2 sur demande
Liteaux				
15 18 27 32 40 50	27 32 40 50 60	2,00 m 2,40 m 2,50 m 3,00 m	C 18	Choix 0 (sans nœuds) Choix 1

Suivant les acteurs, les épaisseurs et les largeurs sciées peuvent varier.

Traitement sur demande (par trempage ou sous pression)
Taillage sur demande (sur centres d'usinages à commande numérique)

Séchage artificiel en cellule recommandé. La plupart des acteurs « pins de France » le proposent.

Certifications / Labels : Marquage **CE** réglementaire
Bois certifiés **PEFC** sur demande



Normes de référence : **DTU 31.1** « Charpentes et escaliers en bois » (NF P 21-203)
NF EN 338 « Bois de structure – Classes de résistance »
NF B 52001 « Classement de structure - méthode visuelle »

Applications : Structure en bois, charpentes, supports de couverture

Le traitement insecticide est obligatoire en France pour une utilisation en structure si les bois ne sont plus « visitables »

Le traitement en autoclave sous pression des bois de charpentes ou de couverture permet leur utilisation :

- Pour des ouvrages exposés,
- Pour des ouvrages immergés
- Pour des structures en zone termitée en métropole,
- Ouvrages de charpente dans les DOM-TOM